



AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours: Institut National du Cheval Prince Héritier Moulay El Hassan

Date: 24-25 et 26 Janvier 2025

Lieu: INC Dar Es-Salm Rabat

CSO 1* CSO 2* CSO 3* CND CJC Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclue la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le 08 JAN 2025

Abdelali GHAFFI ALAOUI
Directeur et Chef de la Division du projet
de développement de l'Institut National du Cheval
S.A.R le Prince Héritier Moulay EL HASSAN
et l'ANFMG



Badr FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E

Rabat, le 09 JAN. 2025

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1- Organisateur

Nom: Institut National du Cheval Prince Héritier Moulay El Hassan

Adresse: INC Dar Es-Salm Rabat

Téléphone : 0537666035/40 Fax: 0537666035: Email: inc93concours@gmail.com Website:

2- Comité d'organisation

Président de l'événement: Mme Loubna Tricha .Directeur Général de l'OFPPPT.

Secrétariat du concours:

3 - Directeur de l'événement

Nom: Mr Chrifi Alaoui Abdelaali Directeur de l'INC

Téléphone: 0537666035/40

4- Médecin de service

Nom: Protection Civile

Téléphone:

5- Délégué Vétérinaire (concours)

Nom: Dr Ahmed Mabrouk

Téléphone: 0661494961

6- Vétérinaire de permanence

Nom: Dr Mouhou Mustapha

Téléphone: 0602133929/0654105325

7- Maréchal ferrant

Nom: Mr Ait Razzouk Mohammed

Téléphone: 0662600297

IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrière de Concours

Dimension: 80m /40m

Type de sol: Sable Blanc à base de silice fibré

2- Carrière de détente

Dimension: 80m /50m

Type de sol: Sable Blanc à base de silice fibré

3- Ecuries

Type de boxes: Démontable

Dimensions boxes: 3m/3M

Prix des boxes: 400 DH

Responsable Hébergement: Mr Mr Zouhri Mohammed Tél: 0663182601



4- Programme

Date d'ouverture des écuries : le 23 Janvier 2025				
<i>N° d'épreuve</i>	<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Epreuve</i>	<i>Barème</i>
1	24/01/25	9H	1.10m----1.15m	Barème A chrono FRMSE 238.2.1
2			1.20----1.25m	Difficultés progressives FRMSE 269
3			1.30m----1.35m	En deux phases FRMSE 274.2..5
4			1.40-----1.45m	En deux phases FRMSE 274.2..5
5	25/01/25	9H	1.10m----1.15m Amateur	En deux phases FRMSE 274.2.5
6			1.10m----1.15m	En deux phases FRMSE 274.2.5
7			U13	Barème A chrono FRMSE 238.2.1
8			U18	Barème A chrono FRMSE 238.2.1
9			U21	Barème A chrono FRMSE 238.2.1
10			1.20----1.25m	Barème A chrono FRMSE 238.2.1
11			1.30----1.35m	Barème A chrono FRMSE 238.2.2
12	26/01/25	9h	1.10----1.15m	Barème A chrono FRMSE 238.2..1
13			1.10m----1.15m amateur	Barème A chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative
14			U13	Barème A chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative
15			U18	Barème A chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative
16			1.20-----25M	Barème A chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative Senior intermédiaire
17			U21	Barème A chrono FRMSE 238.2.1 Qualificative
18			1.30m----1.35m	Barème A chrono FRMSE 238.2.5 Qualificative Senior intermédiaire
19				

